

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	145 (2000)
Heft:	5
Artikel:	"Sécurité par la coopération" : l'exercice "MILES PROTECTOR" : vers un nouveau soldat suisse?
Autor:	Schaller, Claude-Henri
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-346004

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Sécurité par la coopération»

L'exercice «MILES PROTECTOR»: vers un nouveau soldat suisse?

Nottwil, salle de théorie générale, vendredi 29 octobre 1999. Le commandant d'école oriente: une Task Force suisse, composée d'un bataillon de chars et d'un bataillon de logistique, s'apprête à être engagée dans une opération de soutien de la paix. Mission des participants aux stages de formation de commandement III (SFC III) et d'état-major II (SFEM II): préparer un cours de cadres pour officiers d'une durée de dix jours...

■ Maj Claude-Henri Schaller

Ainsi débute l'exercice «MILES PROTECTOR». Pendant trois jours, les participants sont confrontés aux problèmes que soulève une opération de soutien à la paix. L'exercice comprend des phases d'études individuelles, des travaux de groupe et d'état-major, des discussions en plénum.

Des présentations sur des questions juridiques (droit international humanitaire, règles d'engagement, etc.) et techniques (commandement, psychologie, gestion du stress, enseignements d'opérations passées ou actuelles, etc.) permettent aux participants de mieux apprécier la complexité du problème. Des films sont projetés pour illustrer la réalité sur le terrain ou une problématique donnée.

Par des entretiens téléphoniques en direct avec le lieutenant-colonel Brun au Kosovo, les participants recueillent des

informations de première main sur la vie quotidienne des militaires suisses dans les Balkans. Des spécialistes de la Division des opérations de maintien de la paix de l'Etat-major général sont présents pendant toute la durée de l'exercice. Ils font profiter les participants de leur expérience, donnent des conseils et remettent - souvent - les discussions sur le droit chemin quand celles-ci s'éloignent trop de la réalité...

Voici, en bref, quelques impressions retirées de cet exercice.

Maintenir la paix, stabiliser

Premier constat: les missions de soutien à la paix comprennent plusieurs volets. Elles servent à la mise en œuvre et à l'observation d'un accord de paix, en d'autres termes au rétablissement et au maintien de la paix. Ces missions, vu l'absence de front clair et continu entre les belligérants, réduisent aussi les tensions ethniques ou politiques par une présence militaire dissuasive. Il s'agit là de la stabilisation de la zone de



conflit. La troupe accomplit un éventail de missions qui va de la surveillance au maintien de l'ordre, en passant par la sécurité de représentants politiques locaux ou de visiteurs étrangers de marque.

Coopérer avec les civils

Deuxième constat: les contingents sont au service de la population. Aussi sont-ils appelés à collaborer avec des organisations internationales ou non gouvernementales, avec les autorités locales. Par exemple, ils assistent les administrations transitoires en assumant des tâches humanitaires et logistiques, en venant en aide aux réfugiés, en fournissant une assistance au déminage, en participant à la reconstruction d'infrastructures. La mission des Bérets jaunes suisses en Bosnie, de la *Task Force «ALBA»* et de la SWISSCOY au Kosovo sont des exemples de ce type d'engagement. Les cadres et la



troupe doivent donc connaître leurs missions exactes, leurs partenaires et leurs interlocuteurs sur le terrain.

Prévoir des risques flous et multiples

Troisième constat: les risques et les menaces ne ressemblent en rien à la menace classique. Les zones minées, les

bandes armées, les enfants-soldats, le crime organisé, les haines interethniques, le faible pouvoir des autorités locales, les mouvements de population n'ont rien à voir avec une division mécanisée «ROUGE»! Ces risques sont imprévisibles. Ils créent un climat de violence latente, toujours prête à exploser. Pour les cadres et les soldats de la paix, ils sont facteurs d'incertitudes et de stress. Le milieu (histoire, géographie et population) et les risques possibles doivent être connus de tous les hommes du contingent.



Définir et appliquer des règles d'engagement

Quatrième constat: toute action doit être adaptée à la situation. Par exemple, une utilisation malencontreuse – ou disproportionnée – de l'arme peut entamer la crédibilité de la mission ou mettre en cause les rapports de confiance entre les militaires et la population civile locale.

Les règles d'engagement et les principes du droit international humanitaire facilitent la gestion de ces risques. Ils fournissent un instrument d'appréciation à tous les échelons. Ils fixent des limites et des normes de comportement. Ils permettent de créer des automatismes chez le soldat, même en situation de stress. Ils constituent une partie importante – voire essentielle – de l'instruction des cadres et des soldats.

Informer, c'est vital pour le moral

Cinquième constat: le commandement doit gérer le stress et les pressions psychologiques

«MILES PROTECTOR»: fiche technique

Selon son concepteur, le divisionnaire Gustav Däniker (voir *Le Matin* du 20 janvier 2000), le «miles protector» ou soldat protecteur est le soldat du futur. Son profil:

- maîtrise de l'arme et du combat
- fonction de spécialiste
- individu doué d'un excellent esprit d'équipe
- bon ancrage social et familial
- polyvalence
- aptitude à aider et à protéger
- bonne condition physique
- bonne résistance au stress
- bonnes connaissances linguistiques



de tous les militaires, sans exception. Le stress peut être la cause de réactions inappropriées, donc une source de danger. Les cadres doivent en connaître les symptômes et prendre les mesures d'urgence qui s'imposent. Le stress touche également les familles des soldats. Aussi faut-il prévoir, dans le cadre de la préparation à l'engagement, des journées avec les épouses et les enfants. Les familles apprennent à se connaître et à partager leurs craintes, leurs inquiétudes. Le commandement a une immense responsabilité dans ce domaine. L'expérience démontre que la circulation de l'information est souvent le meilleur moyen de lutter contre l'incertitude.

Du soldat de milice au «miles protector», c'est possible!

Sixième et dernier constat en guise de conclusion: il est possible de faire un «miles protec-

tor» d'un soldat de milice. Sur le plan de la préparation, il est clair que des élèves des SFC III et SFEM II ne savent pas tout et qu'ils ont besoin d'experts à leurs côtés. Mais la technique d'état-major enseignée dans nos écoles fonctionne parfaitement pour des missions autres que la défense, l'attaque ou les engagements subsidiaires.

Par ailleurs, l'exercice démontre que les missions de soutien à la paix exigent une grande polyvalence et que leur réussite dépend pour beaucoup d'une solide instruction de base du soldat.

L'exercice «MILES PROTECTOR» est un défi passionnant. Il faut souhaiter que les officiers aient, au moins une fois dans leur carrière militaire, l'occasion de réfléchir à ce problème d'actualité.

C. H. S.